

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Juin 2018**

OBJET : Soutien du Département en faveur d'un évènement consacré à l'emploi et organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Rapport modificatif

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le texte d'une convention à signer avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, relative à un soutien du département en faveur d'un évènement consacré à la valorisation des métiers artisanaux auprès des jeunes (délibération n°103 du 25 mai 2018) ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer ladite convention.

Cette décision est sans incidence budgétaire, l'engagement comptable ayant déjà été effectué.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**